

SÉANCE DU  
7 JANVIER 2019

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 70

OBJET

**Nomination d'un  
secrétaire de séance**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 8 janvier 2019  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 8 janvier 2019  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 8 janvier 2019

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix neuf, le 7 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 28 décembre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Madame Monique DUMONT, doyenne d'âge de l'assemblée.

**Etaient présents :**

Madame ADAM, Monsieur AGNES, Madame AGUINET, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Monsieur AUDURIER, Madame AZRA, Monsieur BATTISTELLI, Madame BOUTIN, Monsieur CADOT, Monsieur CAMASSES, Madame CERIGHELLI, Monsieur CHELET, Monsieur COMBALAT, Monsieur COUTANT, Madame DEBRAY, Madame de CIDRAC, Monsieur DEGEORGE, Madame de JACQUELOT, Monsieur de l'HERMUZIERE, Madame DILLARD, Madame DORET, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Madame GUYARD, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur HAÏAT, Monsieur JOLY, Monsieur JOUSSE, Monsieur LAZARD, Monsieur LEGUAY, Madame LESGOURGUES, Madame LESUEUR, Monsieur LEVEL, Monsieur LÉVÊQUE, Madame LIBESKIND, Madame MACE, Monsieur MERCIER, Madame MEUNIER, Monsieur MIGEON, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MORVAN, Madame NICOLAS, Madame OLIVIN, Monsieur OPHELE, Monsieur PAQUERIT, Monsieur PÉRICARD, Madame PERINETTI, Monsieur PETROVIC, Madame PEUGNET, Madame PEYRESAUBES, Madame PHILIPPE, Monsieur PRIOUX, Madame RHONE, Madame RICHARD, Monsieur RICOME, Madame ROULY, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur ROUXEL, Monsieur SOLIGNAC, Madame TÉA, Monsieur VENUS, Madame VERNET

**Avaient donné procuration :**

Madame BURGER à Monsieur LEVEL  
Monsieur GOULET à Monsieur CADOT  
Monsieur LÉTARD à Monsieur OPHELE  
Monsieur MITAIS à Madame LESUEUR  
Madame NASRI à Madame TÉA  
Monsieur PAUL à Madame LESGOURGUES  
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD

**Secrétaire de séance :**

Monsieur HAÏAT

**N° DE DOSSIER** : 19 A 00

**OBJET** : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**RAPPORTEUR** : Le Président de séance

---

**Mesdames, Messieurs,**

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

NOMME Monsieur Emmanuel HAÏAT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*